

## VŒUX REGNY 2024

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

C'est un plaisir renouvelé que de vous retrouver tous ainsi, dans notre vénérable salle des fêtes, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Je suis très honoré d'avoir cette année à mes côtés le très jeune - mais très expérimenté - député du Roannais, Antoine VERMOREL-MARQUES, élu depuis juin 2022.

Il vous dira tout à l'heure les messages qu'il souhaite vous transmettre, mais à titre personnel, et tout à fait indépendamment de nos idées et de nos engagements politiques respectifs, je voulais lui dire devant vous toute l'estime que j'ai pour lui et pour l'action qu'il mène, tant pour promouvoir le Roannais que pour défendre au parlement les intérêts de la nation et de nos concitoyens, en dépit (parfois) du bouhaha de l'assemblée, des vociférations, des manœuvres d'appareil ou des calculs politiques qui ternissent l'image de notre république.

Merci toi à Antoine, cela ne doit pas être facile tous les jours d'agir en opposant constructif...

Je salue également toutes les personnalités, responsables d'institutions ou d'associations, et les collègues élus qui nous font l'honneur d'être présents, je ne les citerai pas par peur d'en oublier, mais ils se reconnaîtront et je les remercie tous chaleureusement.

J'ai coutume, M. le Député, dans mon discours des vœux, de faire un rapide tour d'horizon de la situation nationale et internationale.

Je dois dire que l'année que nous venons de vivre, avec la montée des périls sur la scène internationale, inquiète jusqu'aux plus optimistes d'entre nous...

Nous vivons aujourd'hui, avec le dérèglement climatique qui s'accélère, avec la guerre de haute intensité que mène la Russie aux portes de l'Europe, en Ukraine, avec un moyen orient qui s'embrase, mais aussi avec les risques sanitaires, la désinformation dans certains médias et sur les réseaux sociaux, et les risques (que l'on ne mesure pas encore très bien) du développement d'une intelligence artificielle non contrôlée, dans un monde incroyablement instable et dangereux.

Dans ce contexte, ceux qui professent la haine des autres ou qui sèment la discorde entre nous, se font de plus en plus visibles et de plus en plus bruyants.

Notre devoir est d'en tenir compte, et de nous « réarmer » en quelque sorte, pour affronter l'avenir, y compris au niveau local.

Nous avons ainsi construit un « **projet de territoire résilient** », pour anticiper et tenter de nous adapter à la gestion de ces nouveaux risques (environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires, sécuritaires ou alimentaires) et nous achevons actuellement la mise à jour de notre plan communal de sauvegarde pour se mettre en mesure de mieux gérer les crises à venir.

J'invite tous les citoyens de Régny à s'engager dans cette démarche, aux côtés de la commune, au sein du comité consultatif ou des collectifs de citoyens que nous allons constituer, afin de préparer tous ensemble un avenir moins sombre pour nos enfants et nos petits-enfants.

Dans le contexte actuel et pour préparer l'avenir, il ne suffit pas d'être volontaire et optimiste, ce que j'ai toujours été et ce que je m'efforce de rester, il faut être lucide, combatif et disponible : vous pouvez compter sur moi !

J'ai la chance d'avoir autour de moi une équipe municipale, élus et fonctionnaires, mobilisés, qui est beaucoup montée en compétence et en implication dans la gestion d'affaires municipales et intercommunales de plus en plus complexes.

Je tiens à les remercier tous, les agents municipaux qui font fonctionner nos services, au secrétariat, aux services techniques et aux écoles, et les élus municipaux, adjoints ou conseillers, qui sont engagés à mes côtés et qui sont

tous titulaires d'une délégation du Maire, petite ou grande, au service de notre action municipale.

Nous venons d'effectuer un bilan à mi-mandat de notre action, un bilan sans concession qui nous a permis de faire le point sur l'avancement et le contenu de nos actions, en référence aux engagements de notre liste électorale « *mieux vivre à Régnv* », de valider **la légitimité de notre projet de territoire résilient** et notre adhésion à l'objectif que nous nous sommes fixés d'aller vers la « ***transition écologique et énergétique dans une logique de solidarité qui préserve la cohésion sociale*** ».

Pour être tout à fait juste, ce bilan nous aura permis également de remédier à certains dysfonctionnements que nous avons identifiés dans la vie de notre institution, en particulier le mauvais fonctionnement de nos commissions municipales, que nous avons décidé de réorganiser.

Mais venons-en maintenant aux réalisations municipales de l'année écoulée et à nos projets pour l'avenir.

### **Nous allons poursuivre sur la voie de la sobriété énergétique.**

Nous avons terminé l'an dernier la rénovation énergétique complète de notre salle des sports, incluant le changement du mode de chauffage. Nous avons changé plusieurs vieilles chaudières à gaz (à l'école maternelle, à la salle des fêtes, à la maison de santé et quelques logements communaux) pour du matériel plus économe et plus performant.

Vous l'avez tous constaté, à l'image de la ville de Roanne, nous avons considérablement réduit les illuminations, remplacées par des décorations de Noël non lumineuses, et limité l'étendue et la durée de notre éclairage public... Même un peu trop. J'ai bien entendu les remarques qui m'ont été faites sur la nécessité de maintenir un éclairage en tout début de soirée et en fin de nuit sur les secteurs périphériques au centre bourg, ainsi qu'au forestier pour assurer la sécurité des usagers des transports en commun.

Suivant l'avis formulé par la commission municipale « vie du village » que j'ai réunie fin décembre, nous avons demandé au SIEL d'adapter d'ici fin janvier/début février le dispositif d'éclairage public, qui sera rallumé dans les secteurs concernés jusqu'à 20h15 ou la tombée de la nuit et à partir de 5h45 ou le lever du soleil.

L'éclairage public sera rallumé au forestier jusqu'à 19h30 ou la tombée de la nuit et à partir de 7h15 ou le lever du soleil, pour sécuriser le transport scolaire dans la traversée du hameau.

Notre objectif est de tirer en fin d'année 2024 le bilan (en termes économiques et de sécurité publique) de ce dispositif afin de l'ajuster définitivement.

Nous allons poursuivre en 2024 avec le très gros chantier de la rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire, un chantier de plus d'un million d'euros sur lequel nous avons mobilisé un peu plus de 700.000€ d'aides publiques (Fonds Européens, Fonds verts de l'Etat, Région, Département).

Nous avons décidé de mettre le paquet sur ce chantier, dont la première tranche a déjà été réalisée en 2020, dont nous avons fait le dossier prioritaire de notre mandat, parce qu'il va nous permettre d'améliorer considérablement le confort de vie de nos enfants et de l'équipe éducative, et parce qu'il va nous permettre de réelles et substantielles économies.

La seconde tranche de travaux, qui doit débiter cette année, va nous permettre d'isoler thermiquement la façade sud, de mettre en accessibilité complète le bâtiment avec l'installation d'un ascenseur et de sanitaires accessibles, et de redistribuer et réorganiser les salles de classe pour pouvoir accueillir tous les enfants dès l'âge de 2 ans, de la maternelle au CM2.

Le bâtiment du bas, qui sera désaffecté de son usage scolaire, pourra être mis à disposition de la COPLER qui projette d'y installer une micro crèche et le Centre de Loisirs.

Notre second très gros chantier, que nous espérons pouvoir engager cette année, c'est celui de la requalification de notre centre-bourg.

Nous avons débuté par la démolition l'îlot face à l'église, que nous allons aménager et reverdir cette année, avec l'installation de nouveaux sanitaires et d'un mobilier urbain adapté, un aménagement qui pourra inclure les propositions de notre nouveau Conseil Municipal enfant et jeunes, récemment installé.

Nous allons continuer en 2024 par la démolition du gros îlot de 6 immeubles dégradés, situé entre la rue Georges Fouillant et la place du Trève, un secteur central que nous souhaitons réaménager en place publique, sur laquelle nous pourrions ramener de la vie, avec des animations, du commerce (ne serait-ce qu'une terrasse pour notre café-restaurant) et des logements locatifs, avec le concours de Loire Habitat, qui doit engager cette année la démolition des deux tours HLM, après relogement de leurs derniers occupants.

En matière de commerce, nous avons engagé les négociations avec l'aide de la Foncière Départementale, un organisme dédié à la rénovation des surfaces commerciales, pour le rachat des murs du Vival (le fonds ne vaut rien !), pour pouvoir y installer une petite halle commerciale ou au minimum une supérette alimentaire digne de ce nom.

Nous espérons également une reprise (par un privé) du local de l'ancien kebab, dont les murs sont actuellement en vente, ce qui rendrait également très vivant l'espace que nous allons réaménager, face à l'église.

Ces très gros chantiers de requalification urbaine sont très coûteux, ils nécessitent de mobiliser une ingénierie technique et financière tout à fait exceptionnelle, rendue accessible dans le cadre du programme « petites villes de demain » que nous avons conclu avec l'ETAT.

Ils sont toutefois absolument indispensables si nous voulons redorer l'image de notre commune dans le Roannais, image considérablement dégradée par la perte, déjà ancienne, des deux fleurons industriels (Jalla et Conté) qui ont fait la prospérité passée de notre commune, à une époque (les plus anciens d'entre nous l'ont connue, mais pas moi qui suis arrivé en 1988, juste après la fermeture de Conté et de la caserne de gendarmerie) où Régny comptait 2500 habitants, avec un centre bourg grouillant de vie et d'activités...

Il faut en être conscient, nous retrouverons jamais le Régny des années 50 et 60, mais le déclin de notre commune, que nous avons tenté d'enrayer ces dernières années, avec toutes les réalisations que nous avons menées, en stabilisant la population autour de 1500 habitants, n'est pas une fatalité.

La nouvelle Loi Climat et Résilience, qui est très décriée par de nombreux élus locaux, (notre Président de Région en tête...) est en fait une chance et une opportunité pour une commune comme la nôtre, soyons en bien conscients.

En limitant, puis stoppant la consommation effrénée de terres agricoles et d'espaces naturels que nous avons connue au cours des 40 dernières années, nous allons préserver notre environnement et notre biodiversité, ne serait-ce qu'en limitant les effets néfastes du réchauffement climatique, mais nous allons aussi stopper l'étalement urbain et donc nous contraindre à la reconquête des centres-bourgs et des friches industrielles.

Je pense que vous comprenez tous ce que Régny a à gagner dans cette affaire, avec nos presque 10 ha de friches industrielles et nos 170 logements vacants en centre-bourg !

J'ai souhaité m'engager, au sein du Syndicat Mixte du SCOT Roannais, dont je suis premier vice-président, pour travailler, à l'échelle du Roannais, à la mise en œuvre sur notre territoire des objectifs territorialisés de cette Loi (c'est l'objet du Schéma de Cohérence Territoriale), pour favoriser la reconquête du centre-ville de Roanne, mais aussi de tous les centres-villes, centres-bourgs et des cœurs de village du Roannais.

En matière de transition écologique, la Roannaise de l'eau, avec la participation financière de la COPLER va engager cette année la requalification des berges du Rhin dans la traversée du village, sur le site de la rue de teinturiers.

Un talutage des berges et un léger « méandrage » de la rivière sera réalisé, avec une renaturation des berges, des plantations... Régny – plage c'est donc aussi pour demain et la commune va s'engager à reconquérir tous les anciens jardins ouvriers qui surplombent les berges, pour offrir des espaces verts et des jardins potagers aux habitants du centre-bourg ; c'est l'un des objectifs prioritaires de

notre projet de territoire résilient : assurer demain la sécurité alimentaire à tous nos habitants !

Nous venons de réaliser l'acquisition des anciens jardins ouvriers en friche situés derrière la gare (la COPLER ayant racheté les terrains de l'ancienne gare de marchandise pour y aménager une petite zone artisanale) ; nous allons les mettre à disposition de la Régnycerie qui porte, en partenariat avec la commune, un projet de tiers lieu dans les bâtiments de la gare SNCF.

L'objectif est de rouvrir ce lieu pour le rendre très vivant, offrir un lieu de d'activité, de sociabilité et de mobilité pour tous les Régnyçois.

Un questionnaire vous a été remis, avec l'invitation pour cette cérémonie, je vous invite à le compléter et à nous le retourner en mairie, votre implication dans ce projet de tiers lieu et le meilleur gage de sa réussite !

Parmi les réalisations de l'année 2023, il y a bien entendu l'installation de la micro folie au sein du collège (M. le Député était présent lors de son inauguration). C'est un formidable outil culturel à disposition de l'équipe enseignante de notre collège Nicolas Conté, dont vous avez tous noté qu'il est aujourd'hui le collège le plus coté du département de la Loire !

J'en profite pour adresser un immense bravo à toute l'équipe éducative du collège, qu'ils soient personnels de l'Etat ou du département, Monsieur le Conseiller départemental.

J'insiste sur le fait que la micro folie est à la disposition de tous les Régnyçois : elle fait partie de l'offre de service de notre médiathèque municipale (j'en profite pour saluer et remercier l'équipe de bénévoles qui l'anime).

Des séances sont organisées et programmées par notre jeune médiateur de microfolie en service civique (Lucas DUMENY), il suffit de s'inscrire et c'est entièrement gratuit, comme tous les services de notre médiathèque municipale : vous pourrez ainsi, sans quitter Régny, visualiser sur grand écran les collections de nos plus grands musées nationaux ou régionaux, effectuer une visite virtuelle des plus beaux édifices de notre patrimoine National, comme le

château de Versailles, ou encore assister à une représentation (image et son) de l'opéra de Paris...

### **Mais je vais revenir maintenant à des choses plus éminemment matérielles...**

En matière de voirie, il y a encore beaucoup à faire (nous pourrions facilement y engloutir toutes les ressources de la commune), mais nos moyens limités nous obligent à phaser et donc étaler les travaux sur plusieurs exercices.

Après la montée de la cavaille, les rues des cités, les impasses du midi et de coquelouve en 2023, nous allons engager à nouveau en 2024, un important programme de réfection de voiries.

La commission « vivre en campagne » va se réunir prochainement pour établir des priorités, mais des travaux importants sont envisagés à nouveau cette année (suite à une première tranche réalisée en 2022) sur les chemins de Naconne, très dégradés par l'activité agricole, ou encore sur la rue du jeu de boules suite à plusieurs constructions de villas...

Nous allons également entreprendre d'importants travaux de sécurité, mettre en place des plateaux traversants aux entrées de bourg sur la RD9 et la RD80 pour limiter la vitesse dans la traversée du bourg à 30 km/h et engager ensuite la mise en « zone de rencontre » (20km/h) de toutes les rues du centre-bourg.

Parmi les autres projets que nous comptons mettre en œuvre en 2024, il y a le petit lotissement de la cavaille (3 lots), et le projet plus important de lotissement route de Montagny, dans le prolongement de la rue de Verpierre, où nous espérons pouvoir aménager à terme une quinzaine de lots.

Ce seront probablement les derniers que nous pourrons offrir sur la commune, compte tenu des objectifs du ZAN, et compte tenu du fait que nous pourrons offrir en compensation la renaturation d'une surface équivalente sur le site Jalla (où il est envisagé de découvrir le chavenan et ses rives, jusqu'au Rhins).

Après la rénovation du logement au-dessus de la salle des recettes, nous envisageons un nouveau chantier de rénovation d'un logement communal dans le bâtiment de la cure que nous venons de racheter.

Nous allons étudier également la rénovation du bâtiment de la Mairie (réfection de la façade, aménagement d'une salle du conseil et d'une salle des mariages accessible en lieu et place de la salle des recettes, et changement du mode de chauffage), de même que la rénovation de nos local (très vétuste) des services techniques municipaux.

Dans tous les cas, nous espérons pouvoir terminer tous ces chantiers avant la fin du mandat (il nous reste 2 ans ½) et commencer à réfléchir à nos projets pour l'avenir...

Pour conclure sur une note très optimiste, avant de céder la parole à notre Député, et en l'absence de son Président Jean-Paul CAPITAN, qui était avec nous l'an dernier mais qui assiste ce soir au vœux de mon collègue de St Just la Pendue, je vais dire un mot sur notre intercommunalité, la COPLER, dont Ben Laïadi, mon 1<sup>er</sup> adjoint, est l'un des vice-présidents.

Au terme de cette troisième année du mandat de Jean-Paul CAPITAN, je crois pouvoir dire que nos relations avec la COPLER se sont normalisées : même si tout n'est pas encore parfait, nous pouvons dire que la commune de Régny a enfin trouvé la place qui doit être la sienne au sein de la COPLER, à savoir un des 4 bourgs centre qui structurent son territoire et dont le rôle et la place sont pleinement reconnus par tous.

Le projet de micro-crèche dans le bâtiment de l'école maternelle, le travail avec Pradines sur le projet de CLSH multisite, le nouvel EHPAD en commun avec St Symphorien de Lay (qui devrait nous permettre de faire aboutir le projet de reconstruction sur le site AUSSENDOU), le rachat par la COPLER des terrains de la future zone artisanale sur le site de la gare, le réinvestissement (très progressif) de la COPLER sur le site du forestier, et bien sûr le projet de requalification du site industriel Jalla, qui devrait pouvoir enfin débuter en 2024, dans la mesure où l'industriel est en train (sous contrainte financière des services de l'ETAT) de réaliser les travaux de dépollution qui lui sont exigés depuis plusieurs années, nous permettent d'envisager l'avenir très positivement...

J'en arrive à la fin de mon discours, mais puisque je vais céder la parole à notre député, j'en profite pour l'interpeller sur un sujet qui nous préoccupe, celui de

la question du maintien du dispositif de la cantine à 1€, que nous avons mis en place en place pour 3 ans, avec une aide importante de l'Etat, en septembre 2021 et qui devrait donc normalement se terminer cette année ; un renouvellement est-il envisageable et si oui dans quelles conditions ?

Je précise que ce service connaît un immense succès (nous avons presque une centaine d'enfants à la cantine) et qu'il correspond à un réel besoin pour la plupart des familles de Régny.

Je termine enfin, pour vous dire qu'à l'issue de votre l'intervention, M. Le Député, mon adjointe à la jeunesse et à la vie associative, Manue André procédera, avec votre concours si vous le voulez bien, à une remise de récompense (un maillot aux couleurs de la commune) à nos jeunes sportifs les plus méritants des années 2022/2023.

Nous avons prévu également d'honorer ce soir un très grand sportif de Régny, Florian Mabire, un jeune athlète de 27 ans, qui a décroché le vendredi 3 novembre 2023, à Manchester, le titre très convoité de champion du monde WPC 2023 de force athlétique, dans la catégorie des moins de 67,5 kg. Malheureusement, en dernière minute, une contrainte professionnelle l'en aura empêché. Je me permets toutefois de lui adresser, en votre nom à tous, un immense bravo !

**Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2024 !**

**Bonne soirée à tous.**